

# REVUE DE PRESSE



04 JUILLET 2017

> 17 JUILLET 2017



## Des massages pour bébé

---



*L'atelier a été très apprécié par les parents et surtout par les bébés*

Durant tout le mois de juin, la ludothèque de la Filoche a mis en place des ateliers de massages pour bébé. L'objectif ? Favoriser la communication entre l'enfant et les parents.

La ludothèque de la Filoche a proposé, durant tous les samedis du mois de juin l'atelier « Jeux de mains, jeux de câlins ».

Plusieurs familles du territoire Moselle et Madon ont pu se rencontrer pour masser leur bébé. Lors des séances, elles ont abordé différentes parties du corps (jambes, ventre, dos, poitrine, bras, visage) à travers différentes techniques de massage destinées au très jeune enfant. Emeline Angboly, ludothécaire à la Filoche, a reçu une formation spécifique à l'animation de ce type d'atelier et souligne : « Il y a bien évidemment les temps de massage, mais également des temps de parole et de convivialité, qui se trouvent être tout aussi importants. Les parents se rencontrent entre eux et vont également à la rencontre de leur enfant durant ces séances. Renforcer le lien parent-enfant à travers le massage, c'est accorder au parent tout le temps nécessaire à l'écoute de son bébé ».

La ludothécaire explique que cet atelier s'inscrit dans un projet plus large intitulé « Langage et petite enfance » initié par les acteurs locaux du territoire de Moselle et Madon. « Ce programme permet de favoriser les situations de langage et d'échange avec son bébé de manière ludique. Pour cela, des petits jeux de doigts, des comptines, des jouets et de la musique sont proposés. D'autre part, le massage est toujours basé sur la demande de permission au bébé de le masser. C'est comme un rituel où l'on permet à l'enfant de s'exprimer, de dire oui ou non. L'enfant est alors perçu comme étant un être de langage. »

D'autres séances auront lieu au sein de la Filoche. Elles s'adresseront aux parents du territoire Moselle et Madon ayant des enfants âgés de moins d'un an.

**Renseignements au 03.83.50 56.57.**

---

**Dimanche 09 juillet 2017 /Neuves-Maisons**

## Lire en short et jouer en tongs



*Cyril, Marion et Agathe de La Filoche organisent cette animation.*

La médiathèque et la ludothèque de Moselle-et-Madon et ses équipes entourées de bénévoles proposent jusqu'au 26 juillet « Lire en short et jouer en tongs » des animations autour de lectures et de jeux dans sept communes.

Rendez-vous

- Neuves-Maisons : mardis 11,18 et 25 juillet aire de jeux rue Cumène ; mercredis 12,19 et 26 juillet parc Aurore-Simonaire ; mercredi 12 juillet gymnase Annie-Villa.
- Bainville-sur-Madon : mercredis 12,19 et 26 parc municipal.
- Pierreville : mercredi 26, aire de jeux.
- Xeulley : mercredi 19, place Lucette-Ditsch.
- Chaligny : samedi 22, parvis Filoche.
- Flavigny : vendredi 28, Chaubourot.

Activités gratuites de 15 h à 17 h.

**Mardi 11 juillet 2017 / Bainville-sur-Madon**

## L'heure des contes



*Christelle, conteuse, a réussi à fidéliser son jeune public.*

C'était la dernière séance de lecture à la bibliothèque pour Christelle avant la pause estivale.

La conteuse a réussi à fidéliser son jeune public. Elle a trouvé avec Sacha un petit assistant qui lui désigne les livres qu'elle a sélectionnés pour en faire la lecture. Très à l'aise, Sacha indique à Christelle le classement qu'il a fait et lui tend les livres choisis.

Christelle prend très au sérieux l'intérêt du petit garçon. Durant le mois de juillet, la médiathèque « la Filoche » propose une animation « Lire en short ».

**Les mercredis 12 et 26 juillet, durant l'après-midi, lecture des contes sur l'herbe.**

## Comment redynamiser

---



*De nombreux locaux de centres-villes sont inoccupés.*

Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont décidé unanimement une démarche pour la redynamisation des centres-villes de Neuves-Maisons et de Pont-Saint-Vincent.

Plusieurs enjeux ont été identifiés, comme celui d'identifier les activités commerciales absentes du territoire afin de compléter le tissu existant. La future requalification de la rue du capitaine Caillon, porté par la ville de Neuves-Maisons, doit favoriser l'implantation de nouvelles activités et résoudre des

problèmes d'accessibilité des commerces. L'ADSN et la CCI seront mis à contribution dans ce projet.

Les ordures ménagères étaient à l'ordre du jour du conseil et, après présentation d'un rapport sur la qualité et le prix du service d'enlèvement, plusieurs points ont été discutés par les élus, la tarification et les objectifs à atteindre pour améliorer le service. Au-delà de l'intérêt écologique, la réduction du volume des déchets non valorisables permettrait une réduction des coûts, car leur traitement est coûteux. Dans ce cadre, le conseil a décidé l'élaboration d'un Programme local de déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). L'évolution vers une tarification incitative liée au volume des déchets ou la valorisation des déchets sont autant de sujets qui seront au cœur de PLPDMA.

Enfin, les élus ont été informés que, concernant l'eau, le territoire est soumis à rude épreuve en raison des fortes chaleurs estivales. Il a été rappelé qu'un arrêté préfectoral préconise la limitation de la consommation de l'eau.

## Le Fil d'Ariane

---



Pas moins de 17 bambins qui trottent et rampent sur les tapis de la salle. C'est le tableau de la matinée d'éveil au Fil d'Ariane, le relais d'assistantes maternelles de la communauté de communes de Moselle et Madon. Les nourrices profitent pleinement de ce temps de rencontre. Accompagnées des petits, elles écoutent les histoires. Les enfants sont ensuite invités à une initiation au jardinage... En mettant de la terre dans des pots afin d'y planter un haricot. L'activité attire les petites mains vers la manipulation de la terre.



# **COMMUNES**

# **CCMM**

Lundi 03 juillet 2017 / Maron

## Au fil du conseil municipal

---

Le conseil municipal était réuni vendredi 30 juin pour désigner ses grands électeurs à l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017. Il s'agit de MM. Butin, Clément et Druet comme membres titulaires et de Mmes Audureau et Jacquot et de M. Barateau comme membres suppléants. C'est la première fois sous la V<sup>e</sup> République qu'élections présidentielles, législatives et sénatoriales ont lieu la même année.

Indemnité de conseil pour le receveur municipal au taux de 100 % par an, accordée à l'unanimité. - Modification indiciaire réglementaire des indemnités de fonction des élus calculés sur l'indice brut terminal de la fonction publique adoptée à l'unanimité. - Délégation à un conseiller municipal pour la gestion des espaces verts et le fleurissement du village validée à l'unanimité. - Vente de la parcelle communale AB78 au prix de 10.000 € votée à l'unanimité. - Projet d'acquisition d'un garage (exercice du droit de préemption) voté à l'unanimité. - PLUi : approbation de la charte de gouvernance et désignation des représentants pour le comité de pilotage (M. Clément titulaire, M. Barateau suppléant) à 14 voix pour et 1 abstention.

---

Mercredi 05 juillet 2017 / Bainville-sur-Madon

## Un achat utile ?

---

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués qui voteront pour les sénatoriales. Deux listes en présence : celle du maire Claude Guidat (11 voix) et la seconde de Jean-Michel Perrin (3 voix). Les délégués titulaires ainsi élus sont Claude Guidat, Josiane Thiriet et Didier Bataillard. Les suppléants sont Liliane Gargam, Christian Herrmann et Nathalie Marchal. Jean-Michel Perrin a émis le souhait d'une discussion sur l'opportunité pour la commune d'exercer son droit de préemption sur la vente de l'ancienne boulangerie. Pour Benoit Dupont, « une estimation du prix de la bâtisse par les domaines serait utile ». Le maire a reporté la question au prochain conseil, en précisant que selon lui, cet achat n'est pas utile.

---

Mercredi 05 juillet 2017 / Neuves-Maisons

## Le fer au cœur de la fête

---



sidérurgie.

*Des ateliers et des pièces de théâtre pour fêter le fer*

Le week-end dernier, Neuves-Maisons était rythmé par la fête du Fer, qui se déroulait sur le site de l'ancienne mine situé dans le haut de la rue Val-de-Fer. Cette année, les organisateurs avaient privilégié les ateliers installés au cœur du site expliquant l'extraction du minerai jusqu'à sa transformation en outil. Les visites de la galerie de la mine ont remporté un beau succès. Afin d'animer la fête, les organisateurs avaient aussi misé sur le théâtre, avec deux pièces traitant du fer, de la mine et de la

## **Sénatoriales : une liste qui fait l'unanimité**

---

Le conseil municipal réuni vendredi en soirée a observé en début de séance un moment de recueillement en mémoire de Daniel Morel décédé le 30 avril dernier. Le maire a tenu à rappeler tous les engagements et activités menés par Daniel pour la collectivité.

Les élus ont ensuite commencé par examiner les dossiers intercommunaux. Celui concernant le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) s'est soldé par l'approbation à l'unanimité de la charte de gouvernance établie par le comité de pilotage, et a désigné René Denille, délégué titulaire et Hervé Tillard, délégué suppléant pour représenter la commune. Cette structure est donc désormais compétente en urbanisme pour les communes.

Le maire a informé les élus qu'un comité consultatif de l'eau permettrait l'institution d'une tarification sociale de l'eau.

Concernant les élections sénatoriales, les collèges électoraux, délégués des conseils municipaux, seront convoqués le 24 septembre. Les conseils municipaux étant appelés à élire leurs délégués le 30 juin, le maire a aussi précisé aux élus les modalités de cette élection. Après débat, la liste appelée « Ensemble Chavigny » a été constituée. Les titulaires sont Hervé Tillard, Lydie Rouyer, Mario Villa, Christine Mazoyer et René Denille. Jean-Marie Weiss, Stéphanie Maréchal et Guy Gorge endossent le rôle de suppléants. Cette liste a été élue à l'unanimité.

## **De nouveaux luminaires**

---

Lors du dernier conseil municipal, en préambule, la maire a tenu à rendre hommage à Catherine Diez, femme de l'ancien maire de la commune. À l'issue de ce recueillement, deux grands thèmes principaux ont été évoqués parmi les points à l'ordre du jour. Le premier porte sur la rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune, en différents phasages. Il s'agira d'un marché à plusieurs tranches, fermes et conditionnelles, en commençant par le clos du Rayeul, la Louvière, le clos Sylvestre et la Colombière. Un essai de traction sera réalisé par une entreprise afin de vérifier la solidité des mats.

Pour l'adaptation de la photométrie dans les squares et sur les rues, et pour respecter le phénomène d'évitement de pollution par l'éclairage du halo lumineux, des bornes anti-vandalisme seront implantées à la place des lampadaires existants à espace vert Courneau. Les travaux de fourniture ont été confiés à l'entreprise WE-EF Lumière pour un montant de 45.584 € HT, à raison d'une centaine de luminaires. La livraison est prévue entre fin juillet et début septembre. À cela viendra s'ajouter ultérieurement un marché de pose. Sur 20 ans, les luminaires et bornes à leds dernières générations devraient représenter 300 articles changés, et une économie de presque 140.000 € après retour sur investissement.

Second point : la participation citoyenne, pilotée par le Major Deschamps. Un projet de protocole avec convention sera signé cette semaine. Quatre candidats anonymes ont postulé comme référents de quartier. Cette démarche s'effectue avant l'été et les vacances, en vue d'une cohérence sécuritaire. De plus, une signalétique sera mise en place dans le village. L'avenir se fera aussi avec la mise en place de la vidéo surveillance. Un diagnostic sera réalisé en amont, en partenariat avec un chaînage des 19 communes environnantes. Les propositions de l'intercommunalité sont à venir.

---

Samedi 08 juillet 2017 / Sexey-aux-Forges

## Trois points d'apport volontaire dans le village

---

À l'ouverture de la séance, l'acceptation des comptes et des taux d'imposition sur le foncier était votée à l'unanimité. Trois points d'apport volontaire ont été désignés dans le village : rue des étangs, place de la République et à la salle polyvalente. Trois délégués et trois suppléants doivent être élus à bulletin secret pour les élections sénatoriales : Amélie Koenig, titulaire, Béatrice George, suppléante, Daniel Borace, titulaire, Maurice Koenig, suppléant, Patrick Potts titulaire, Florence Cox suppléante. Concernant le pilotage du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), une enquête publique sera réalisée en 2018. Au sujet de la salle polyvalente, une augmentation du prix de 1 % est à noter pour les extérieurs. Le tarif reste inchangé pour les habitants. Une mise à jour des tarifs pour la casse de la vaisselle a été votée à l'unanimité.

---

Dimanche 09 juillet 2017 / Flavigny-sur-Moselle

## Projet intergénérationnel

---



*Les habitants ont suivi les explications sur le projet de la commune.*

Plusieurs dizaines d'habitants ont participé à une promenade au centre du village guidés par des architectes. A l'initiative des élus, la population était invitée à découvrir l'aménagement de bâtiments qui pourraient abriter des appartements pour seniors, une nouvelle crèche associative, un espace partagé, lieu de culture et de rencontres et enfin des logements mitoyens. Le tout sur un terrain de 9.000 m<sup>2</sup> avec une large place laissée aux espaces verts.

Le cabinet Studiolada présentait l'implantation possible et par ailleurs, des architectes du collectif Cuadrada animaient des ateliers d'expression pour recueillir les avis des visiteurs. Des maquettes réalisées par les enfants de l'école et de Resto-loisirs présentaient le village rêvé. Ici, l'entraide, la solidarité, l'attention entre générations favorisent un mieux vivre ensemble. Pour les enfants, les seniors pourraient donner des conseils de jardinage, arbitrer des matchs de foot, transmettre leurs connaissances. Les élus ont désormais des éléments de choix pour obtenir des collectivités un soutien financier, condition nécessaire à la concrétisation de ce projet d'aménagement.

---

**Lundi 10 juillet 2017 / Méréville**

## **Dernier conseil avant les vacances**

---

En l'absence du maire, le conseil a été présidé par M. Henry. Priorité au plus ancien.

Rythmes scolaires : demande de dérogation accordée afin de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre, après accord de l'Education nationale

Horaires du City stade : nouveau règlement applicable dès la rentrée : 16 h-19 h la semaine sauf le mercredi 14 h - 19 h.

Aire de jeux : autorisation et convention à venir avec M. Hannus de la Maison Carrée, la mairie prend en charge l'installation des équipements, l'entretien et les contrôles annuels, des équipements seront également mis en place au clos du Rayeul.

Convention parcelle cadastrée A10 avec finalisation de l'acte d'échange : le conseil donne son approbation pour cet échange concernant la boulangerie.

Concessions du cimetière : bien que la commune ait mis en place 10 cases urnes en plus, les tarifs proposés actuellement sont maintenus.

Prochain conseil le 9 août 2017 salle Bergamote.

---

**Mardi 11 juillet 2017 / Messein**

## **Désignation des délégués des conseils municipaux**

---

Un conseil municipal de rattrapage est entériné en ce qui concerne le passage de la semaine scolaire à 4 jours.

Il a également été question de la désignation des délégués des conseils municipaux aux élections sénatoriales, ainsi que de leurs suppléants.

Les délégués titulaires ont tous été désignés à l'unanimité. Il s'agit du maire Daniel Lagrange, de Marielle Grandjean, de Christophe Hanu, de C. Gerbelli, et d'Olivier Meunier-Conroux.

Les délégués suppléants ont eux aussi été désignés à l'unanimité. Il s'agit de Vincent Hériat, de Pierrette Nunez et de Gérard Leroy.

---

## Mais « qu'est-ce qu'on attend ? »



*La salle de mairie de la commune s'est transformée en cinéma pour la projection-débat.*

Un public nombreux a assisté à la projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? », mardi dernier. Pour l'occasion, la salle de mairie était transformée en cinéma.

Le pays terres de Lorraine et son directeur Benoît Guérard animaient une rencontre sur le thème de la transition énergétique. L'exemple de la commune d'Ungersheim en Alsace montre, qu'avec audace, les

habitants peuvent trouver des solutions alternatives aux énergies fossiles.

Ce documentaire démontre à quel point l'indépendance alimentaire, énergétique et intellectuelle sont à portée de main, en choisissant de suivre un projet collectif. D'autres expériences ont été présentées : déplacement des enfants pour aller à l'école, jardins partagés, ou éco-hameau... Autant d'exemples qui ont donné envie aux habitants d'agir localement. Le message du film ? « À chacun d'inventer des actions de proximité. Avant que la planète ne soit inhabitable ».

---

## Jeudi 13 juillet 2017 / Chaligny

### Le PLUI adopté

Vendredi dernier, lors du dernier conseil municipal réuni sous la présidence de Filipe Pinho, maire de Chaligny, les élus ont voté six délibérations. Les indemnités du maire, des adjoints et les mandats spéciaux ont été calculés sur l'indice brut du Code général des collectivités territoriales à l'unanimité.

L'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fourniture et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par la Métropole du Grand Nancy a été approuvé à l'unanimité.

La transformation d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe en un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe a été décidée à l'unanimité. La charte de la gouvernance du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) détaillant les modalités de collaboration entre la CCMM et les communes a également été adoptée à l'unanimité. Les tarifs des séjours en centre de loisirs pour l'été 2017 ont été votés à l'unanimité.

Enfin, l'offre de l'entreprise LORTP pour l'élargissement et la réfection du CC7, dernière tranche comprise entre la sortie du village et la vierge, a été retenue à l'unanimité.

Vendredi 30 juin, les élus s'étaient réunis pour désigner les grands électeurs de la commune à l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017. Les titulaires sont Mmes Rougeaux, Wazylezuck, Jacquot et Maucotel, et de MM. Pinho, Houssay, Cappelloni. Mmes Noël et Isselé ainsi que MM. Hess et Picherit sont les membres suppléants.